





0 / ! 0 / ' \$ // \* ' / ! / ' '' @  
C ' \$ B 4 /! ! " ' " 4 ? 1 \$ // \* 4 / ! ?  
? / 0 / ! \$ // \* 0 / / ' \* \* . \* , , \$ // \*  
\* ' \$ ! / \* \* . \* , , 1 ' ; / / \* \* & / ' / ! ?  
\* ! ! / ' ' . \* , , / ! ; / / 1 \$ ' \* \* . \* , , " / ! 0  
! ! 0 ' ! ; / ' 4 \$ @  
, \* . \* , , ' / \$ \$ // \* ' / 4 ? \$  
! \$ // \* \$ / \$ / \* \* . \* , , " 4 / ? 0  
! 0 4 ' \$ ! ; / 0

!"

de l'OCDE l'Australie  
+ # \$ % %

Déclaration relative à la date d'effet pour les échanges  
portant sur l'échange des déclarations p

\* /> A l'Australie intention d'échanger automatiquement  
partir de 2018 et que, pour être en mesure d'échanger  
l'article de la Convention concernant l'assistance admin  
qu'amendée par le Protocole modifiant la Convention  
\$ D + D \* E \$ /> F l'Australie a émis une Déclaration  
l'Accord multilatéral entre Autorités compétentes po  
+ D IE AMACFPp @

\* /> A " ' \$>\$ : " Convention amendée s'applique  
administrative couvrant les périodes d'imposition qu  
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention  
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app  
! ' ; " D janvier de l'année qui  
laquelle la Convention amendée est entrée en vigueur

Considérant que / l'article \$ /> > A / 0 ?  
convenir que la Convention amendée prendra effet pou  
portant sur des périodes d'imposition ou des obligati

\* A " / \* \$ /> " / ! \$ H \$  
une juridiction que pour ce qui concerne des périod  
; / / \$ A \* \$ /> A "  
; / > \$ lesquelles la Convention vient d'entrer e  
/ \$ 0 ; / / A  
d'imposition ou les obligations fiscales de prendre hab  
@

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Convention  
des renseignements devrait être traitée conformément à l'  
/ > / imposition ou des obligations fiscales a  
Convention amendée si les deux Parties déclarent s'en

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle Partie à la  
Partie existante des renseignements Convention amendée  
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de  
/ \* \$ \$ si les deux Parties déclarent s'entendr  
d'effet

Confirmant que la capacité d'une juridiction de trans  
la Convention amendée et de p à AMACFP est AMACFP  
> / / /> / ; / > \$ A 1 ' ! " A  
périodes d'imposition ou les obligations fiscales  
! \$ @

L'Australie que la Convention amendée s'applique au  
PpP à l'assistance administrati v A u s e n a v e t u ? de l' AMAC  
Convention amendée qui ont fait des déclarations simi  
! ' / ; / / OA ! \$